

BUREAU METROPOLITAIN

SEANCE DU JEUDI 11 MAI 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent BAUDE

M. le Président n°1 Vie institutionnelle - Approbation des procès-verbaux des séances du bureau métropolitain du 30 mars 2023 et du 6 avril 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. CHOUIN
n°2 Habitat-logement - Programmations locatives sociales antérieures
à 2016 - Annulations de reliquats de crédits restant sur les

a 2016 - Annulations de reliquats de credits restant sur les conventions de délégation antérieures à 2016 - Renoncement aux

crédits restants par les bailleurs.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. CHOUIN n°3 Action foncière - Développement économique - Commune de

Marigny-les-Usages - Parc technologique Orléans Charbonnière - Z.A.C. 3 - Ilôt Grand Moulin lot 1.1 - Cession de terrain à la S.A.S.

SMART ECOPARK.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. le Président n°4 Enseignement supérieur et recherche - Aile ouest de l'ancien

hospice Madeleine - Approbation d'une convention d'occupation du domaine public à passer avec l'école E.S.T.P. Campus

Orléans.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MILLIAT n°5 Développement commercial - Règlement régional d'intervention

pour la mise en oeuvre du fonds partenarial économique de proximité et du CAP économie de proximité - Approbation de deux conventions de soutien à passer avec les entreprises S.A.S. BIO-

T et LOUIE GALERIE - Attribution de subventions.

ADOPTE A L'UNANIMITE



M. TEBIBEL

n°6 Emploi - Approbation de conventions de soutien à passer avec les associations d'insertion - Attribution de subventions.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE VANESSA SLIMANI

M. TEBIBEL

n°7 Développement économique - Soutien à la dynamique économique du territoire - Approbation d'une convention à passer avec l'association 2000 Emplois 2000 Sourires - Attribution d'une subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°8 Finances - S.A. H.L.M. S.C.A.L.I.S. - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 7 logements locatifs collectifs sociaux situés angle rue des Varennes / rue Chèvre à Saint-Jean-le-Blanc - Garantie d'un emprunt de 1 134 483 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°9 Finances - SOCIETE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME - Acquisition - Amélioration d'un appartement situé 481 avenue du Loiret à Olivet - Garantie d'un emprunt de 95 515 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°10 Finances - SOCIETE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME - Acquisition - Amélioration d'un appartement situé 73 route de Sandillon à Saint-Jean-le-Blanc - Garantie d'un emprunt de 41 924 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°11 Finances - S.A. H.L.M. VALLOIRE HABITAT - Financement de clôture de l'opération de construction de 50 logements collectifs locatifs sociaux situés 82/84 avenue de Saint-Mesmin à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 114 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. MARTIN

n°12 Finances - S.A. H.L.M. VALLOIRE HABITAT - Acquisition en V.E.F.A. (vente en état futur d'achèvement) de 16 logements collectifs locatifs sociaux situés 53 route d'Orléans à La-Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 1 348 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE



M. MARTIN

n°13 Finances - S.E.M. LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Réhabilitation de 80 logements collectifs locatifs sociaux situés résidence Croix Feuillatre, rue Paul Lemesle à Orléans - Garantie d'un emprunt de 908 315,44 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. MARTIN

n°14 Finances - S.E.M. LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Réhabilitation de 18 logements individuels locatifs sociaux situés résidence l'Arlisier, 1 à 18 allée Pierre Godillon à Saint-Jean-le-Blanc - Garantie d'un emprunt de 915 610,69 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. MARTIN

n°15 Finances - S.E.M. LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS - Réhabilitation de 158 logements collectifs locatifs sociaux situés résidence Clos Boudard (quartier Argonne) à Orléans - Garantie d'un emprunt de 1 769 939,62 € à hauteur de 50 % - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN